



Paris, le 06 mars 2026

Bulletin tarifaire n° 1228.

Objet : Procédures révisées de billetterie GF pour les passagers impactés par la fermeture de l'espace aérien de Bahreïn

Ce bulletin annule et remplace intégralement le Bulletin tarifaire n°1227.

Les procédures suivantes s'appliquent aux passagers GF détenant des billets émis au plus tard le 28 février 2026 et dont le départ est prévu entre **le 28 février et le 21 mars 2026** :

Politique de modification (rebooking) :

- Les passagers peuvent modifier leur voyage pour une autre date, sans pénalités ni frais de service. Aucune différence tarifaire ne sera appliquée.
- La nouvelle réservation et le départ alternatif doivent être effectués au plus tard **le 15 mai 2026**. La modification peut être réalisée dans la classe de réservation la plus basse disponible, dans la même cabine.

Politique de remboursement :

- Billets non utilisés :
Les passagers ont droit à un remboursement intégral selon le mode de paiement initial (aucun frais de remboursement ne s'applique).
- Billets partiellement utilisés :
le tarif effectivement payé (NUC) et les taxes pour les secteurs utilisés seront déduits et le solde restant sera remboursé selon le mode de paiement initial. (Aucun frais de remboursement ne s'applique).

Les billets doivent être traités conformément aux procédures habituelles, en veillant à ajouter la remarque OSI suivante dans la réservation :

OSI GF AUTHORISED REISSUE/REFUND DUE TO CLOSURE OF BAHRAIN AIRSPACE

Direction France

Contactfrance@gulfair.com